

Genève, Mars 2014

Lettre de la Présidence régionale aux membres de la SRAPL

Chères Collègues, Chers Collègues,
Chers Membres,

Le printemps est de retour, il est temps de vous donner quelques nouvelles de la SRAPL. Lors de l'Assemblée des Délégués (AD) de novembre passé, nous avons eu le plaisir de nommer par acclamations Mme Martine Vagnières dans son rôle de présidence de la section fribourgeoise, ainsi que Mme Yvette Mabillard dans son rôle de présidence de la section valaisanne. Merci à ces deux collègues de prendre cette responsabilité : elles sauront certainement l'une et l'autre animer de manière dynamique et compétente ces deux sections. Elles ont proposé par ailleurs comme trésorière Mme Françoise Goffin, qui a accepté d'assurer la charge de trésorerie des deux sections, comme l'a fait avant elle le Dr Charles Righetti.

Lors de cette AD, j'ai proposé d'assurer un deuxième mandat de présidence régionale de trois ans, ce qui a aussi été validé par acclamation.

Belle occasion aussi de remercier chaleureusement autant le Dr Righetti, qui est un fidèle de la SRAPL dès sa création, que M. Michel Evrard qui, pendant de très nombreuses années, ont assuré la responsabilité de la section valaisanne, puis a accepté de reprendre la responsabilité de la section Fribourg en parallèle. Merci pour tous les événements de formation continue proposés, occasions de découverte et de partage où chacun a certainement pu s'enrichir à la fois sur le plan théorique et clinique. L'AD est heureuse de leur avoir attribué le statut de membre d'Honneur de la SRAPL. Mille bons vœux à l'un et à l'autre pour la suite de leurs activités, et de leur vie professionnelle et personnelle.

Nous avons avec regrets pris note du fait que le Dr. André Muller, membre SRAPL dès sa fondation, devait renoncer à sa représentation de la SRAPL à l'IALP. Nous comprenons bien que, à la fois pour des raisons d'âge et de santé, le Dr Muller ait pris la décision de se retirer des activités de l'assemblée des délégués de la SRAPL et de sa charge de représentation à l'IALP. Nous le remercions très chaleureusement de sa précieuse collaboration pendant de si nombreuses années, en lui souhaitant une santé et une vie optimale.

Dans cette même perspective, à la fois pour des raisons de santé et de situation professionnelle, notre délégué au BIAP, M. Philippe Estoppey, a demandé à être déchargé de sa tâche de représentation : il a proposé d'autres modes de fonctionnement en accord avec la présidence SRAPL pour que les liens soient préservés au niveau du BIAP. Nous verrons dans quelle mesure les propositions faites peuvent prendre forme et permettre une mise en œuvre de ces liens. Nous le remercions par ailleurs d'avoir accepté pour deux ans la charge de vérificateur des comptes.

Sur le plan des **structures SRAPL**, suite à la décision de l'assemblée des délégués de 2012, nous avons modifié la procédure de levée des cotisations : celles-ci sont dorénavant payées directement au compte du secrétariat central de la SRAPL, secrétariat assuré par Mme Nathalie Gras. Hormis quelques ajustements au changement – certains membres ont payé par habitude à la section cantonale dont ils font partie – qui vont certainement se régulariser au cours de cette année 2014, ce mode de faire permettra d'identifier avec clarté le capital

financier disponible pour la SRAPL régionale, et les modalités optimales de ristourne aux sections cantonales pendant l'année en cours, sur la base du nombre effectif actuel de leurs membres.

Lors de l'AD de novembre prochain, nous ferons un premier bilan de ce nouveau mode de fonctionnement et du degré de satisfaction qu'il engendre. Bien évidemment, ce mode de faire a modifié le cahier de charge du secrétariat central, et implique la prise en compte d'un nombre d'heures de travail consacré à l'envoi des cotisations, aux rappels et à leur comptabilisation : dans cette perspective, comme prévu, les coûts du secrétariat central ont augmenté.

C'est dans cette perspective que l'AD a pris la décision d'une augmentation modique du prix de la cotisation des membres, celle-ci passant, après de très nombreuses années de stabilité, de quarante à **cinquante francs**. Nous espérons que cette charge financière augmentée sera aisément supportable pour les membres de la SRAPL, et nous comptons sur votre bienveillance. Lors de l'AD du 14 novembre prochain, nous analyserons la question des coûts de ce nouveau fonctionnement pour évaluer dans quelle mesure cette augmentation s'avère suffisante, tant au niveau régional que pour ce qui concerne le financement des sections. Dans l'état, l'augmentation de cotisations sera au bénéfice du secrétariat central en priorité, vu que c'est à ce niveau que les charges financières augmentent.

Lors de la dernière AD, nous avons procédé à un toilettage des statuts SRAPL pour les actualiser et préciser la teneur de certains articles. Les statuts corrigés sont à disposition auprès de Nathalie GRAS et seront mis à disposition sur le site Web de la SRAPL.

Lors de l'AD, les délégués se sont aussi posé la question de savoir s'il importait de reprendre des contacts avec les professionnels neuchâtelois pour envisager la création d'une nouvelle section cantonale : le moment ne semble pas idéal, et nous avons eu l'impression que cette perspective ne constituait pas une priorité pour les professionnels du canton concerné. Actuellement les collègues du canton de Neuchâtel s'affilient à d'autres sections cantonales, et cela leur semble satisfaisant. Mais, qui sait, la création d'une section se profilera peut-être à l'horizon d'ici quelques années, avec des professionnels de bonne volonté ?

Sachant les limites temporelles de disponibilités des membres de l'AD et de la présidence romande, les délégués ont renoncé à engager des liens réguliers avec l'association alémanique correspondant à la SRAPL, tout en restant à disposition de celle-ci pour tout échange que nos collègues alémaniques pourraient envisager ou souhaiter. Comme on le voit, il faudrait trouver d'autres modalités d'échanges et de partenariat tant au niveau international, avec le BIAP que l'IALP, que sur le plan national avec nos collègues et partenaires outre Sarine...

De même, on pourrait souhaiter que dans les activités de **formation continue**, la présence de médecins, de psychomotriciens et d'autres professions soit plus large pour garantir au mieux la dimension multidisciplinaire de la SRAPL. Mais là encore, chaque profession est très chargée du point de vue de la formation continue dans le cadre de sa discipline, et l'ajout de moments de formations interdisciplinaires, défini par principe, ne peut pas être érigé en priorité pour autant.

Dans ce domaine, nous avons débuté le cycle sur l'accueil des quinze – vingt ans avec une très belle présentation de Mme Mireille Cifali, professeure honoraire de la FPSE à l'Uni de Genève. Elle a pu poser quelques règles de base, fondements utiles pour garantir une clinique

positive de l'accueil de cette population particulière, en mettant en évidence les forces et les fragilités de ces jeunes, et les difficultés pour nous d'un juste accordage avec eux.

Cette démarche sera poursuivie le **15 novembre 2014** avec M. Serge BOIMARE qui nous aidera à poursuivre notre réflexion sur l'accueil et l'accompagnement des jeunes de quinze à vingt ans. Nous sommes certains que cette présentation saura rencontrer l'intérêt et la curiosité de chacun, M. Boimare ayant publié de nombreux textes de références, qui ont une grande valeur tant sur le plan théorique que clinique, et qui pourront nous permettre d'enrichir notre réflexion au niveau psychopédagogique et pédago thérapeutique.

Nous vous enverrons un programme plus précis à ce propos au début septembre, mais notez déjà la date du **samedi 15.11.2014**, où nous retrouverons à **Lausanne** pour ce temps de formation continue, de **9h00 à 13h00** comme c'est le cas depuis plusieurs années déjà.

Voilà pour ces quelques nouvelles de la SRAPL, en espérant que les sections sauront elles aussi vous faire des propositions, et vous solliciter pour des moments d'échanges et d'analyse de pratique où nous avons tout à gagner, tant sur le plan professionnel que sur le plan pluridisciplinaire et interdisciplinaire.

À tous, un joyeux printemps, actif (sans excès) et serein (tant que faire se peut), dans l'attente du plaisir de vous retrouver lors des moments d'échange SRAPL !

Léo BARBLAN
Présidence romande SRAPL